

Le Grand Marché Couvert de Vichy

Inauguration

samedi 25 novembre 2006 à 12 h

Opération de lancement

du 24 novembre au 3 décembre 2006

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DU GRAND MARCHÉ COUVERT

INAUGURATION DU GRAND MARCHÉ COUVERT

S O M M A I R E

- **Rétrospective d'un grand projet...**

- en quelques dates
- en quelques chiffres
- et une récompense !

- **Le nouveau Grand Marché Couvert, un grand projet structurant**

Des objectifs ambitieux

- sécuriser et moderniser le Marché Couvert
- réorganiser l'activité à l'intérieur de la halle
- mettre en valeur son environnement
- renforcer son rôle de pôle d'animation et revitaliser les quartiers
- développer le pôle alimentaire et renforcer les relations entre la ville et les territoires environnants

Une architecture audacieuse

Le Grand Marché Couvert : 70 ans d'histoire de Vichy

Le parti pris architectural

- maintenir l'emplacement stratégique
- conserver les structures marquantes du bâtiment existant
- créer une transparence
- circuler facilement dans une Halle claire et conviviale

L'aménagement des abords

- la circulation
- le stationnement
- l'aménagement paysager

Un pôle d'animation et d'attraction pour Vichy et son agglomération

- le marché de l'après-midi
- les commerçants permanents de la Halle
- les producteurs
- le marché forain de plein air
- la vie du quartier

- **Une offre performante**

- L'organisation intérieure de la Halle
- L'accès
- Les nouveaux horaires d'ouverture

- **L'opération de lancement**

- Le 25 novembre 2006, inauguration festive ouverte au public
- Dix jours d'animation du 24 novembre au 3 décembre 2006

- **La campagne de communication**

- Document de promotion avec bulletin de participation aux tirages au sort
- Affichage
- Signalétique événementielle
- Encarts presse

ANNEXES

- Liste des commerces permanents du Marché Couvert
- Liste des entreprises qui sont intervenues sur le chantier

Rétrospective d'un grand projet structurant

• E N Q U E L Q U E S D A T E S :

1998 : Première grande enquête d'opinion auprès des clients du Marché Couvert.

2000 – 2001 : Étude de programmation et enquêtes auprès de la population du Marché Couvert : clients, clients du marché place Jean Épinat, non clients, commerçants et producteurs du Marché.

23 mai 2003 : Approbation par le Conseil Municipal de l'avant projet architectural et paysager élaboré en concertation avec les commerçants du marché.

12 septembre 2003 : Aval du conseil municipal de la ville de Vichy pour la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe dont le cabinet d'architecture Linéaire A est mandataire.

2003 – 2004 : Phase de concertation : réunions avec les commerçants et les producteurs.

12 février 2004 : Projet de rénovation abouti élaboré par le cabinet d'architecture.

Fin 2004 : Mission de relocalisation des commerces sous un chapiteau provisoire place Jean-Épinat confiée au bureau Debost.

Mars 2005 : Mise en place d'une Charte d'aménagement graphique des emplacements sous la halle rénovée.

4 Juin 2005 : Installation des commerces sous le chapiteau du Marché Provisoire, place Jean-Épinat.

Juillet 2005 : Début des travaux du Grand Marché Couvert : confortement des structures conservées et déconstruction des toitures et des façades béton de l'ancien bâtiment.

Octobre 2005 : Recrutement d'une animatrice relais entre les initiatives des commerçants et celles de la Ville, chargée de promouvoir et développer l'activité du marché pendant les travaux et après la réouverture.

28 octobre 2005 : Décision de création d'un "Pôle Produits du terroir" dans le futur Grand Marché Couvert, en partenariat avec le SMAT de la Montagne Bourbonnaise.

Janvier 2006 : Début des travaux de reconstruction.

3 mars 2006 : Dépôt des dossiers techniques par les commerçants candidats à la réinstallation sous la nouvelle halle.

Avril 2006 : Début des travaux d'aménagement des abords.

Septembre 2006 : Début des travaux d'installation individuelle des commerces.

8 novembre 2006 : Remise du Prix TERRITORIA 2006 récompensant la concertation mise en place autour de ce projet, reconnu comme une expérience "réussie et exemplaire".

14 novembre 2006 : Ouverture au public du Grand Marché Couvert, entièrement rénové.

Du 24 novembre au 3 décembre : Opération de lancement.

25 novembre 2006 : Inauguration officielle du Grand Marché Couvert.

• **E N Q U E L Q U E S C H I F F R E S :**

14 000 m² d'emprise totale pour le Grand Marché et ses abords

- 4 808 m² : surface du Grand Marché
- 387 m² : de locaux techniques en sous-sol
- 1 964 m² : surface de la mezzanine

2 700 m² de surface commerciale exploitée par près de **50 commerçants** permanents : **18 bancs, 18 cases, 1 brasserie ; 80 producteurs** (en période de forte production) installés sur la mezzanine. 130 commerçants présents sur le marché forain hebdomadaire.

123 places de stationnement pour la clientèle autour du Marché

60 places de parking en sous-sol réservées aux commerçants.

■ **Côté chantier**

- Structure :
 - 185 tonnes d'acier charpente métal.
 - 1 000 m³ de béton.
 - 8 tonnes de ferrallages.

- Couverture : 5 000 m².
- Terrasses techniques : 800 m².
- Façades :

5,5 km de profilés métalliques pour fixer les éléments constitutifs des façades.

4 000 m² de panneaux de verre préfabriqués en atelier et assemblés par 2 000 attaches réglables.

12 000 briques de verre (double épaisseur vides d'air) sur les 500 m² de la façade Sud.

- Fluides : 20 km de canalisations diverses.
- Façades des commerces : 1 km d'aménagement (600 m pour les bancs et 400 m pour les cases).
- Carrelage au sol : environ 4 500 m² en rez-de-chaussée.



La rénovation complète du Grand Marché Couvert représente **10 000 jours de travail** auxquels se rajoutent les journées des entreprises aménageant chaque commerce.

■ **Côté Budget**

Financement :

Coût total du projet	7 915 649 euros H.T.
Subventions	
FEDER :	1 111 970 euros
FISAC 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranches (20 %)	843 866 euros
Conseil Régional d'Auvergne :	1 000 000 euros
Conseil Général de l'Allier :	1 000 000 euros
Participation forfaitaire des commerçants à l'aménagement de leur case (65 € / m ²)	128 000 euros
Total des aides pour le bâtiment	4 083 836 euros (soit 51,6%)
Part de la Ville de Vichy	3 831 813 euros (soit 48,4 %)

■ Côté entreprises

26 entreprises ont travaillé sur le chantier.

Équipe de maîtrise d'œuvre :

- LINEAIRE A (JG de CASTELBAJAC) *Architecte – mandataire*
- Bertrand DEBOST *Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier*
- Christian LEHELLE *BET Structure*
- Bernard LACLAUTRE *BET Fluides*
- Gilles AMPHOUX *Architecte paysagiste*

⇒ Liste des entreprises qui sont intervenues sur le chantier en annexe

• E T U N E R É C O M P E N S E !

Le Grand Marché Couvert de Vichy, lauréat du Prix TERRITORIA 2006

Le Prix Territoria récompense, chaque année, les innovations des collectivités territoriales. Il est décerné par un jury de 20 personnes, représentants du monde politique et économique, des médias et des principales administrations.

C'est la démarche de concertation dans le projet de rénovation du Grand Marché qui a été récompensée, tant dans l'aménagement urbain avec les habitants que dans le domaine commercial avec les commerçants et les producteurs du Marché.

Le prix a été remis par Monsieur Christian Poncelet, Président du Sénat, et Madame Jacqueline Gourault, Sénateur et Vice-Présidente de l'AMF (*Association des Maires de France*) à Monsieur Claude MALHURET, Maire de Vichy, le 8 novembre dernier, au Sénat à Paris.



Le nouveau Grand Marché Couvert, un grand projet structurant

La réfection du Grand Marché Couvert et de ses abords est un grand projet structurant de la Ville de Vichy et l'un des six pôles fédérateurs (*au même titre que le centre commerçant piétonnier, le Palais des Congrès-Opéra, le Pôle universitaire Lardy, déjà réalisés, la rénovation de la Gare et l'aménagement du Front d'Allier en travaux prochainement*) qui s'ouvrent sur différents quartiers et les animent.

Le Grand Marché Couvert est, en effet, non seulement un pôle d'animation de son propre quartier, mais également un pôle d'attraction pour la ville et toute l'agglomération.

• D E S O B J E C T I F S A M B I T I E U X

■ Sécuriser et moderniser le Marché Couvert

Le Grand Marché, construit en 1934, présentait des dégradations de sa structure en béton armé et ne satisfaisait plus aux normes sanitaires imposées par l'Union Européenne aux commerces non sédentaires.

⇒ La rénovation du Marché Couvert est devenue indispensable afin d'en assurer la pérennité et de répondre à l'actualisation des normes de sécurité et d'hygiène.

■ Réorganiser l'activité à l'intérieur de la halle

Parallèlement, l'étude de programmation a mis en lumière certains facteurs préjudiciables à l'activité commerciale du Marché : une absence d'organisation intérieure, une circulation difficile dans les allées de la halle, un défaut de visibilité et de lisibilité à l'intérieur comme à l'extérieur du marché, un manque de convivialité, ainsi qu'une présentation des produits peu attractive et disparate entre les étals.

⇒ Le projet de rénovation du Grand Marché Couvert a donc intégré une réorganisation intérieure complète.





■ Mettre en valeur son environnement

Le caractère froid et sombre du Grand Marché et l'aménagement très routier de ses abords ne favorisaient pas la convivialité du lieu, nécessaire pour attirer une clientèle nouvelle et jeune. La complexité de la circulation et l'inorganisation du stationnement rendaient également difficile l'accès au marché.

⇒ Le projet de rénovation s'est donc accompagné d'une transformation de l'espace urbain environnant.

■ Renforcer son rôle de pôle d'animation et revitaliser les quartiers

Les caractéristiques de l'ancien Grand Marché Couvert ne concouraient pas à donner à ce lieu un rôle d'animation et de redynamisation du quartier.

⇒ Le projet de rénovation du Grand Marché Couvert a pris en compte l'aspect essentiel de développement économique social et culturel, du centre de la ville, de l'agglomération et du territoire rural régional environnant.

■ Développer le pôle alimentaire et renforcer les relations entre la ville et les territoires environnants

L'ancien Marché, par son aspect très fermé, ne permettait pas de créer des relations avec les commerces voisins et de développer l'activité économique du secteur.

⇒ Le projet de rénovation du Grand Marché Couvert a prévu de favoriser les relations entre les activités du marché couvert et celles des producteurs et commerces environnants et de renforcer les synergies entre les commerces du marché et le marché forain de plein air. Le Grand Marché Couvert participera ainsi au renforcement du pôle alimentaire de proximité et à son rayonnement.

La Ville de Vichy a mis en place une concertation autour de ses grands projets. Afin de remplir au mieux les différents objectifs du nouveau Grand Marché et de construire un projet cohérent, habitants du quartier, commerçants et clients du marché ont été associés au projet, des études préalables à la fin des travaux.

• U N E A R C H I T E C T U R E A U D A C I E U S E

LE GRAND MARCHÉ COUVERT : 70 ANS D'HISTOIRE DE VICHY

Le Grand Marché Couvert d'une surface de 6 650 m², signé par l'architecte Jean-Henri Mazon, est inauguré en 1936. Il remplace le marché autrefois situé place de la République. Son ambition première est de ravitailler les restaurants, hôtels et résidences qui se développent, grâce au thermalisme et à l'extension de la ville.

Les grands portiques en béton armé rendent cette construction remarquable. Ces portiques, révolutionnaires à l'époque, franchissent d'un seul trait une emprise au sol de cinquante mètres, rendant ainsi l'espace intérieur du marché facilement aménageable sans être contraints par des poteaux et autres éléments de structure.



LE PARTI PRIS ARCHITECTURAL

Jean-Guilhem de Castelbajac, architecte du projet au sein du cabinet Linéaire A a choisi de "donner de la place à la campagne dans la ville, répondre au souhait d'authenticité et de qualité formulé par les clients et les producteurs, établir un dialogue entre l'espace intérieur du marché et l'espace public et participer ainsi à la vie quotidienne".

■ Maintenir le marché à un emplacement stratégique

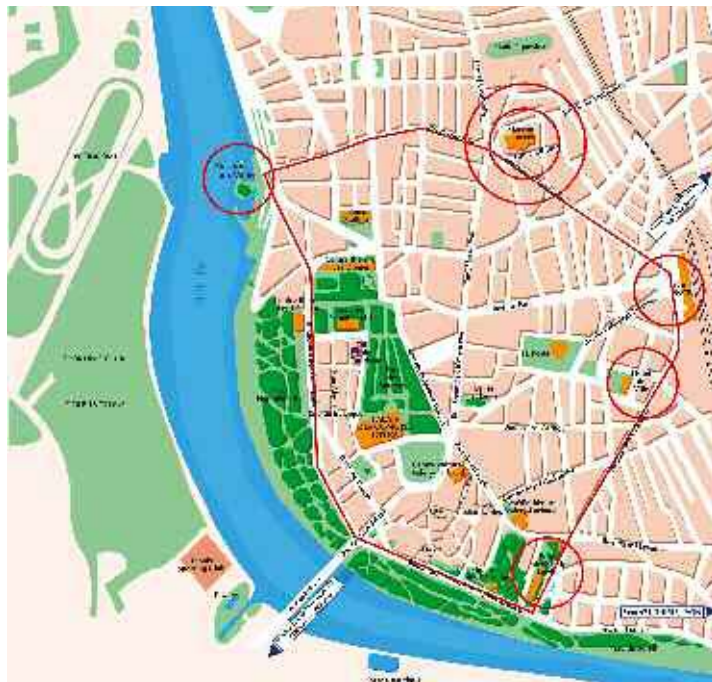
La démolition totale du Grand Marché et sa reconstruction sur un autre emplacement ont rapidement été écartées. Une démolition partielle et le remplacement des structures ont permis de réduire la durée des travaux et le délai de livraison du nouveau Grand Marché Couvert. En restant au cœur de ce quartier, le Grand Marché Couvert conforte la notoriété du pôle alimentaire et la symbolique de la halle.

■ Conserver les structures marquantes du bâtiment existant

L'état du bâtiment traduisait une grande faiblesse des parties exposées aux intempéries, mais un bon état des structures principales. Le remplacement des parties extérieures par des façades ouvertes s'est naturellement imposé.

Dans le nouveau Grand Marché, les grands portiques, mis en lumière depuis la fin des travaux de déconstruction, ont été conservés et restent emblématiques du marché.

La réhabilitation de la mezzanine, autre élément fort de l'identité du Marché, permet d'accueillir mieux et plus largement les producteurs régionaux. L'emplacement et le traitement des accès du public à la mezzanine, 6 escaliers et un ascenseur panoramique, mettent en valeur l'ensemble de la structure.



■ Créer une transparence

Le remplacement complet des anciennes couvertures et façades – menaçant ruine – a permis aux architectes de concevoir un projet tout en transparence et en légèreté et ainsi créer un lien fort entre l'intérieur et l'extérieur du Marché.

Les façades en verre, dont le traitement verre varie selon les expositions, mettent en lumière l'activité intérieure du marché et permettent aux commerçants de valoriser leur activité grâce à des vitrines sur l'extérieur.

Les anciens gradins de toiture ont été remplacés par une toiture métallique légère, peu perceptible de l'extérieur compte tenu de sa pente et de son retrait.



■ Circuler facilement dans une Halle claire et conviviale

Les espaces de circulation de la clientèle sont structurés et délimités par les bancs et les cases. De larges allées, centrale, transversales et périphérique, relient les principaux accès et desservent les différents commerces.

Pour renforcer encore la liaison intérieure – extérieure du site, les circulations piétonnes du marché forain sur le parvis coïncident avec celles du Marché intérieur, les revêtements au sol sont harmonisés et l'éclairage étudié de façon globale.

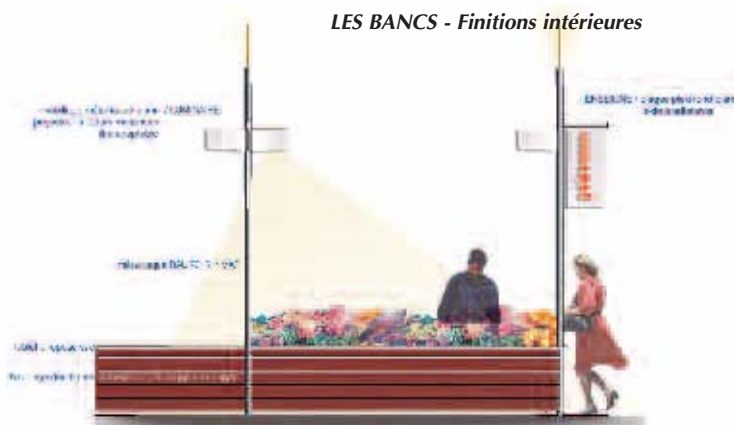
La transparence et l'ouverture des commerces sur les allées, à l'intérieur et à l'extérieur, favorisent l'attractivité commerciale, individuelle et collective.

Une organisation claire et accueillante des commerces

Une "charte d'aménagement des bancs et des cases" a été élaborée en concertation avec le groupe de travail mis en place conjointement par la Ville et le Groupement des Utilisateurs du Marché Couvert. Elle permet de fixer quelques orientations architecturales (*matériaux, coloris, règles d'agencement, enseignes, éclairages...*) visant à optimiser l'espace commercial, ainsi dégagé, et à harmoniser les vitrines.

Les équipements des bancs, limités en hauteur, permettent une lisibilité de l'ensemble des activités du Marché.

Des cases sont installées tout autour de la halle et les commerces à ouverture permanente, en façade Ouest et Nord, exercent leur activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Marché.



La réduction de l'emprise du bâtiment du Grand Marché avec la démolition des anciennes avancées en façades (notamment des cases latérales) a permis de repenser, réorganiser et redessiner l'ensemble du site.

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS

Le projet architectural a une vocation plus large que la seule rénovation la halle, il permet de :

- rapprocher les activités du marché couvert de celles du quartier (*commerces permanents à proximité et marché forain de plein air*),
- faciliter l'accès au site en améliorant la circulation et le stationnement,
- embellir les abords du Grand Marché Couvert.

Gilles Amphoux, architecte paysagiste a ainsi redéfini les différents espaces piétons et automobiles pour fluidifier et rendre plus confortables les déplacements.

■ la circulation

La circulation automobile est désormais facilitée autour du site. La transformation en giratoire du carrefour de la place P. V. Léger a permis d'élargir les espaces piétonniers.

Pour faciliter l'accès professionnel au marché et libérer des emplacements, un parking de 60 places (*accessible par une rampe d'accès, rue du Quatre-Septembre*) a été recréé en sous-sol pour les véhicules des commerçants. En façade Sud, une voie de service est réservée aux approvisionnements des commerces.

■ le stationnement

Les espaces de stationnement autour du Grand Marché Couvert ont été réorganisés pour en simplifier l'accès et en augmenter le nombre (*123 places*), notamment du fait de "l'amincissement" latéral du bâtiment (*suppression des avancées boulevard de la Mutualité, rues Paul Bert et du 4 septembre*).

Grâce à leur traitement paysager, ils s'intègrent dans l'ensemble de l'aménagement. La place Jean Épinat sera ultérieurement transformée pour partie en parking et pour partie en espaces verts.

■ l'aménagement paysager

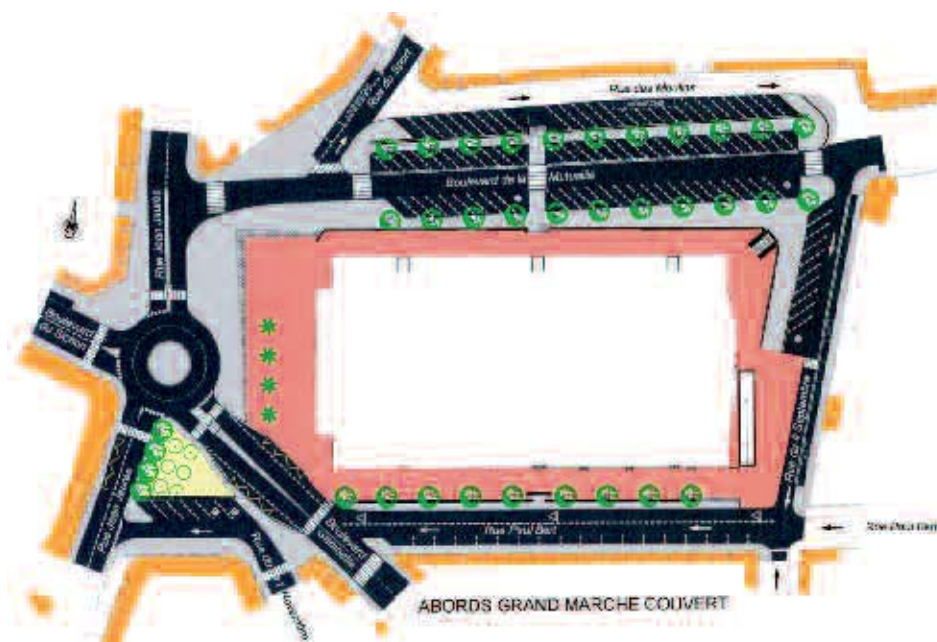
L'aménagement des abords du Grand Marché Couvert fait une large place aux piétons, qui pourront circuler aisément autour du bâtiment.

Devant la façade Nord du Grand Marché (*côté boulevard de la Mutualité*) et à l'angle de la place P. V. Léger, un parvis rehaussé est desservi par des escaliers reliant les espaces. Il accueillera, chaque semaine, le marché forain de plein air.

Une grande esplanade piétonne est aménagée devant la façade Ouest du Grand Marché Couvert, place P. V. Léger. Cet espace éclairé, animé par des commerces (*brasserie et fleuriste*) et dégagé du carrefour automobile, met en valeur l'architecture du bâtiment.

Des platanes encadrent le bâtiment rénové et embellissent les espaces de stationnement.

En rappel des aménagements du centre ville, des magnolias forment un alignement sur la rue Jean Jaurès et agrémentent le petit square en angle de la rue Jaurès et du boulevard Gambetta.



La rénovation de la Halle et l'aménagement de ses abords redonnent au Grand Marché Couvert des proportions en harmonie avec l'habitat et les rues environnantes.

• UN PÔLE D'ANIMATION ET D'ATTRACTION POUR VICHY ET SON AGGLOMÉRATION

Le principal objectif de cette rénovation est de rendre au Grand Marché de Vichy son rôle central dans la vie du quartier et, plus largement, de la ville et de son agglomération.

Pour jouer ce rôle, le Marché doit développer son activité, s'ouvrir sur l'extérieur, et se rapprocher des commerces et producteurs environnants.

■ Le marché de l'après-midi

La halle sera désormais ouverte **3 après-midis par semaine**, afin d'attirer sur le marché une clientèle nouvelle : parents et enfants, étudiants, actifs... et d'animer le quartier en fin d'après-midi.

■ Les commerçants permanents de la Halle

Chaque commerçant a été accompagné tout au long de son installation (*conception, aménagement technique, décoration intérieure...*).

Les commerçants présents dans l'ancien marché et sous le chapiteau ont été les premiers sollicités. Ils ont été associés au plan de relocalisation des commerces dans la future halle, élaboré en fonction de principe généraux (*commerces spécifiques, accès techniques, proximité des réserves...*) et de leurs demandes particulières.

Pour enrichir l'offre commerciale, de nouvelles activités sont proposées, avec des commerces moteurs ou complémentaires (*brasserie, pâtisserie, produits biologiques, torréfaction...*).

■ Les producteurs

Afin de promouvoir les différents produits du terroir, les producteurs fermiers du territoire rural environnant ont réinvesti la mezzanine, rendue plus accessible par 6 escaliers, un ascenseur et un monte-charges.

Cette présence sur le Grand Marché Couvert est un facteur fort du rapprochement entre la ville et la campagne et identifie Vichy en tant que porte d'entrée de la Montagne Bourbonnaise (conformément au projet de Parc Naturel Interrégional des Monts de la Madeleine).

Le pôle "Produits du terroir" assurera la promotion sur le site des activités agricoles, artisanales, rurales et touristiques soutenues et animées par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier, le Département et la Région.

De grands événements annuels "**la Semaine des produits du terroir**", "**le Grand marché de printemps**"... compléteront l'activité du pôle.

■ Le marché forain de plein air

Le vif succès du regroupement, place Jean-Épinat, du marché provisoire sous chapiteau et du marché forain de plein air du mercredi matin, a naturellement conduit à prolonger cette synergie sur le nouveau Grand Marché Couvert.

Cette foire de plein air se tiendra désormais sur le parvis et aux abords immédiats du Grand Marché, tous les mercredis matins, avec 130 commerçants environ.



■ La vie du quartier

La Brasserie sera, quant à elle, aussi ouverte en dehors des heures de marché et en soirée. Cette nouvelle activité renforcera l'attractivité du marché dans la journée et développera la fréquentation nocturne du secteur.

Des animations régulières ou ponctuelles (*fêtes de fin d'année, soirées musicales ou à thèmes ...*) compléteront cette dynamique.

Une offre performante

Situé au carrefour des quartiers Centre Ville, Gare, Jeanne d'Arc et Lac d'Allier, le Grand Marché Couvert offre 6 800 m² dédiés au Commerce et à l'Artisanat alimentaires de proximité, à la promotion des produits du Bourbonnais et de l'Auvergne.

• L'ORGANISATION INTÉRIEURE DE LA HALLE

- **50 commerces permanents** sont installés en rez-de-chaussée : la moitié d'entre eux étaient déjà présents dans l'ancien marché ou sous le chapiteau provisoire, place Jean-Épinat.

Pour compléter l'offre commerciale, de nouveaux commerces ont ouvert sous la halle : pâtisserie, produits biologiques, torréfaction...

Deux commerces ouvriront à la fois sur l'intérieur et l'extérieur du marché : une boutique de fleurs de 220 m² et une brasserie de 350 m².

L'implantation prochaine de cette brasserie-restaurant permettra de faire découvrir et de promouvoir les produits de saison et les produits du terroir.

⇒ Liste des commerces du marché, en annexe

- **80 producteurs agricoles** des environs de Vichy (Montagne Bourbonnaise, Sologne Bourbonnaise, Val de Besbre, Bocage Bourbonnais, Livradois-Forez, Monts de la Madeleine, Limagne...) sont installés en mezzanine (1964 m²) les mercredis et samedis matins.

- **Un marché forain de plein air** réunira jusqu'à 130 commerçants, sur le parvis et autour du Grand Marché Couvert (*boulevard de la Mutualité, Place P. V. Léger, rue Paul Bert*), les mercredis matins.



• L ' A C C È S

L'accès au Marché est désormais simplifié et le stationnement augmenté (123 places de stationnement autour du Grand Marché Couvert).

Les lignes de bus 1, 2, 3, 5, 6 desservent le Marché Couvert.

• L E S N O U V E A U X H O R A I R E S D ' O U V E R T U R E

Ouverture du mardi au dimanche (et certains jours fériés et veilles de fêtes) :

⇒ Nouveauté, le Grand Marché Couvert est désormais ouvert 3 après-midis par semaine, après le 25 novembre.

Mardi de 7 h à 13 h

Mercredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h (19 h 30 en été)

Jeudi de 7 h à 13 h

Vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h (19 h 30 en été)

Samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h (19 h 30 en été)

Dimanche de 7 h à 13 h

Les mercredis et samedis, les producteurs seront présents sur la mezzanine de 7 h à 13 h

Le mercredi de 7 h à 13 h se tiendra le marché forain de plein air, tout autour du Grand Marché Couvert (*rue du 4 septembre, rue Paul Bert, place P. V. Léger et boulevard de la Mutualité*)



L'opération de lancement du Grand Marché Couvert

• LE 25 NOVEMBRE 2006, INAUGURATION FESTIVE OUVERTE AU PUBLIC

Le Grand Marché Couvert sera inauguré le samedi 25 novembre à 12 h par Monsieur **Brice HORTEFEUX**, *Ministre délégué aux collectivités territoriales*, Monsieur **Claude MALHURET**, *Maire de Vichy*, les **membres du Conseil Municipal de Vichy** en présence de Monsieur **René SOUCHON**, *Président du Conseil Régional d'Auvergne*, Monsieur **Gérard DÉRIOT**, *Sénateur de l'Allier*, *Président du Conseil Général*, de Monsieur **Jean-Louis MAUPERTUY**, *Président de l'Association des Commerçants du Marché Couvert*, et de Monsieur **Jean-Claude VINCENT**, *Président de l'Association des Producteurs du Marché Couvert*.

Cette inauguration se déroulera en présence des commerçants et producteurs du Marché, des Maires des Communes environnantes, des partenaires de la Ville et des commerçants.

Sous la halle décorée pour l'occasion, des animations festives sont programmées : fanfare des Beaux Arts (de 11 h à 13 h), artistes échassiers (de 10 h 30 à 13 h 30), ateliers de maquillage pour enfants avec des étudiantes de l'École Fournier (11 h à 13 h), buffet offert par la Ville et le G.U.M.C. (*Groupement des utilisateurs du Marché Couvert*)

• DIX JOURS D'ANIMATION DU VENDREDI 24 NOVEMBRE AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2006

Pour le lancement du nouveau Grand Marché Couvert, la Ville de Vichy et les commerçants du Grand Marché proposent **10 jours d'animations** : nombreux lots à gagner, dégustations, animations commerciales...

■ Le cabas "La marchande de Plumes"

Pour fêter la réouverture du Grand Marché Couvert, la Ville de Vichy et l'association des commerçants du Marché lancent en exclusivité et en édition limitée, le cabas du Grand Marché Couvert.

Dessiné par Cheub, **la marchande de plumes** vous accompagne au marché, en ville, en week-end, à la plage...

Ce cabas, en toile de jute naturelle, intérieur plastifié et poignées en coton naturel, est 100 % biodégradable.

■ De nombreux cadeaux à gagner

20 000 € de cadeaux sont mis en jeu, à partir du 24 novembre : bons d'achat chez les commerçants du Marché, tabliers de cuisine, sac à dos enfant... et 1500 cabas du Grand Marché Couvert.

Les tirages au sort auront lieu tous les jours d'ouverture du Marché entre le 24 novembre et le 3 décembre :

- vendredi 24/11 à 18 h
- samedi 25/11 à 18 h
- dimanche 26/11 à 11 h
- mardi 28/11 à 11 h
- mercredi 29/11 à 18 h
- jeudi 30/11 à 11 h
- vendredi 01/12 à 18 h
- samedi 02/12 à 18 h
- dimanche 03/12 à 11 h



■ Des animations sonores

Toute au long de l'opération, une animation musicale diffusera des messages de promotion du Grand Marché (*le jeu et les tirages au sort, les heures d'ouverture, le marché forain, la présence des producteurs ...*) et de courts interviews de présentation des commerçants et producteurs : horaires d'ouverture, provenance géographique, produits, spécialités, savoir-faire ...

La campagne de communication

• DOCUMENT DE PROMOTION AVEC BULLETIN DE PARTICIPATION AUX TIRAGES AU SORT

Ce document, créé et édité par la Ville de Vichy, a pour but de promouvoir le Grand Marché entièrement restauré et l'ensemble des commerçants et producteurs tout en invitant le grand public à se rendre au Grand Marché et participer au jeu.

Il reprend :

- **Page 1** : le visuel du Grand Marché avec un étal et "La Marchande de Plumes" (*personnage figurant sur le cabas du Grand Marché*) et dates de l'opération
- **Page 2** : quelques chiffres sur le Grand Marché de Vichy, les heures d'ouverture du Marché, l'offre commerciale proposée au Marché et les accès bus au Marché.
- **Page 3** : les dates et descriptifs précis de l'opération, jours des tirages au sort, le cabas du Grand Marché et "La Marchande de Plumes" ainsi que le bulletin de participation (*à découper*) du tirage au sort.
- **Page 4** : la liste des commerces (*nom et activité*)

Tirage à 50 000 exemplaires. Sous enveloppe.



Distribués dans les boîtes aux lettres des habitants des villes de Vichy, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le Vieux, Abrest, Cusset, Bellerive sur Allier, le Vernet, Hauterive, St Yorre, Busset, St Rémy-en-Rollat, Vendat, Cognat-Lyonne, Charmeil, St Pont, Escurolles, Broût-Vernet, St Didier-la-Forêt, Le Mayet-de-Montagne, Arronnes, La Chabanne, Châtel Montagne, Ferrières sur Sichon, La Guillery, Laprugne, Lavoine, Nizerolles, St Clément, St Nicolas-des-Biefs et disponibles dans les lieux publics et chez les commerçants du Grand Marché Couvert.



• A F F I C H A G E

- **campagne d'affichage 4 m x 3 m** à Abrest, Aigueperse, Charmeil, Cognat-Lyonne, Cusset, Gannat, Le Cheix, Périgny, Randan, Ris, Saint-Clément de Regnat, Saint-Didier la Forêt, Saint-Germain des Fossés, Saint-Pourçain sur Sioule, Saint-Sylvestre Pragoulin, Varennes sur Allier, Villeneuve les Cerfs, aux entrées et sur les grands axes de Vichy et de Cusset, à partir du 22 novembre
- **campagne d'affichage 1,20 m x 1,75 m** dans Vichy, sur les abris bus et sucettes Decaux à partir du 22 novembre et 0,80 x 1,20 m sur les panneaux "C'est à Vichy".

• S I G N A L É T I Q U E É V È N E M E N T I E L L E

- **30 kakémonos** (banderoles en couleur verticales de 0,80 x 3 m) disposés aux entrées de la ville (16) et aux abords immédiats du Marché (14).
- **2 banderoles de 3 x 5 m** suspendues à la mezzanine à l'intérieur de la halle, côté entrée Ouest et côté entrée Est.

• E N C A R T S P R E S S E

⇒ **Achat de publicité dans le journal La Montagne** par le G.U.M.C. :
Encarts prévus les 22, 24 et 29 novembre.

⇒ **Partenariat avec La Montagne Centre France** :
Opération pour faire gagner, par sms, aux lecteurs de La Montagne 100 cabas du Grand Marché Couvert : encart en page Allier en quadrichromie : parution le 23 novembre

⇒ **Encart Semaine de l'Allier** dans l'édition du 23 novembre

C O N T A C T P R E S S E



MAIRIE DE VICHY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Dominique LAGRANGE
Marie-Bénédicte REYNARD
Tél. 04 70 30 17 02 / 04 70 30 55 12
Email : d.lagrange@ville-vichy.fr
Email : communication@ville-vichy.fr

(Re)découvrez
le Grand Marché
Couvert de Vichy



Liste des commerces permanents du Marché Couvert

• B O U L A N G E R I E S

- BOULANGERIE PATISSERIE JOUANNET – Boulangerie, pâtisserie
- JEAN-PAUL BARDET - Pâtisserie, chocolaterie
- PATISSERIE BOULANGERIE GILLES PEALARDY – Pâtisserie, boulangerie

• B O U C H E R I E S C H A R C U T E R I E S V O L A I L L E S

- A LA BONNE VOLAILLE – Volailles, gibiers, foie gras, œufs, beurre
- AH !! LA BONNE VOLAILLE – Rôtisserie, volailles, plats cuisinés
- BOUCHERIE CHARCUTERIE SARL SOUFFERANT – Boucherie, charcuterie
- BOUCHERIE CHEVALINE VICHYSOISE – Boucherie chevaline, charcuterie
- BOUCHERIE MONVOISIN – Boucherie, Charcuterie
- BOUCHERIE VOLAILLES A L'AGNEAU DORE G. PETELET – Boucherie, volailles
- CHARCUTERIE MAUPERTUY – Charcuterie, traiteur
- CHARCUTERIE PERE DAVID – Charcuterie, traiteur
- LE DOMAINE DE LIMAGNE – Spécialités à bas de canard gras
- LE CHAROLLET – Boucherie, charcuterie : vente de viande par les éleveurs
- LE P'TIT ZIZOU – Saucissons, porc fermier d'Auvergne
- SARL L'AUVERGNE MAURICE – Charcuterie, fromagerie

• B R A S S E R I E

- BRASSERIE DU GRAND MARCHE

• É P I C E R I E F I N E – V I N S

- APAR'THE – Épicerie fine, torréfaction
- LA CAVE D'AGNES – Vins, spiritueux, produits d'épicerie fine, bags in box

• F L E U R I S T E S

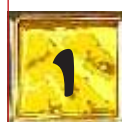
- POUR VOUS – Fleurs séchées, plantes, idées cadeaux
- VIVAFLOR – Fleurs

• F R O M A G E R I E S

- FROMAGERIE DESCHAMPS – Fromagerie
- FROMAGERIE LA CHASIERE – Fromagerie
- FROMAGERIE TOUS LES FROMAGES - Fromagerie
- LES DELICES DU FROMAGER – Fromagerie, crèmerie, produits du terroir

• P O I S S O N N E R I E S

- LA PECHERIE – Poissonnerie, traiteur, coquillages
- POISSONS + - Poissons, mollusques, coquillages



- **P R I M E U R S**

- **ALTUNTAS MIDI PRIMEURS** – Fruits et légumes
- **AU BON TURION, SAVEURS DU TERROIR** – Fruits et légumes
- **CHEZ LILI** – Maraîcher, légumes du jardin
- **EARL DAPP** – Légumes, plants maraîchers (producteur)
- **FRADIN DOMINIQUE** – Fruits et légumes
- **MAISON PHILIPPON** – Fruits et légumes
- **MASSON FRERES** – Maraîcher
- **PASCAL GAGNOL PRODUCTEUR** – Fruits et légumes
- **RENAUD** – Fruits et légumes

- **P R O D U I T S D ' A I L L E U R S**

- **SOLEIL DU PORTUGAL** – Produits portugais et espagnols pâtes, épicerie générale
- **SAVEURS D'ASIE** – Produits asiatiques

- **P R O D U I T S B I O**

- **ESPACE TOUBIO** – Alimentation biologique et diététique, huiles essentielles, cosmétique bio

- **P R O D U I T S D U T E R R O I R**

- **COULEURS DE LA FERME** – Association de producteurs fermiers
- **LA MONTAGNE BOURBONNAISE** – Produits artisanaux, culturels, sportifs et touristiques de la Montagne Bourbonnaise
- **MIELLERIE DU VAL DE SIOULE-FAMILLE RAYNAUD** – Miel et produits dérivés du miel

- **D I V E R S**

- **PRESSE DES HALLES** – Presse, papeterie, bibeloterie, confiserie, jeux
- **NEBOUT** – Création artistique

Liste des entreprises qui sont intervenues sur le chantier

- **Démolition – Restructuration, confortement de structures en BA et maçonnerie générale**
 - Entreprise REOLON à Cusset (03)
- **Charpente métallique**
 - Entreprise CHARONDIERE à Lapalisse (03)
- **Confortement métallique provisoire des existants**
 - Entreprise CHARONDIERE à Lapalisse (03)
- **Couverture**
 - Entreprise SMAC ACIEROID à Vaulx En Velin (69)
- **Étancheite**
 - Entreprise SOPREMA à Gerzat (63)
- **Menuiseries exterieures métalliques – Murs rideaux**
 - Entreprise SMAC ACIEROID à Vaulx En Velin (69)
 - Entreprise SAEB (co-traitant) à Abrest (03)
- **Serrurerie**
 - Entreprise SAEB à Abrest (03)
- **Menuiseries interieures bois**
 - Entreprise FERREYROLLES à Clermont Ferrand (63)
- **Carrelage – Faïence**
 - Entreprise ALEXANDRE au Vernet (03)
- **Platrerie – Faux plafonds**
 - Entreprise BOURRON à Cusset (03)
- **Peinture**
 - Entreprise BOURRON à Cusset (03)
- **Ascenseurs**
 - Société OTIS à Clermont Ferrand (63)
- **Électricite générale**
 - Entreprise KOLASINSKI à St Yorre (03)
- **Plomberie – Sanitaire**
 - Entreprise GAILLE BATIMENT à Vichy (03)
 - Chauffage – Rafraichissement – Ventilation – Desenfumage
 - Entreprise ARIZZOLI SNC à Cusset (03)
 - Entreprise ARIZZOLI SEITHA (co-traitant) à Villeurbanne (69)
- **Revetements de sols spécifiques**
 - Entreprise ALEXANDRE au Vernet (03)
- **Carrelage des circulations**
 - Entreprise ALEXANDRE au Vernet (03)

- **Signalétique**
 - Entreprise FLEURY ENSEIGNE à Clermont Ferrand (63)

- **Abords**
 - EUROVIA-DALA-APPIA LOIRE AUVERGNE à Yzeure (03)
 - APPIA LOIRE AUVERGNE – LES ASPHALTEURS REUNIS à Abrest (03)
 - SANCHEZ à Tallende (63)
 - AMEC SPIE à Cebazat (63)
 - O'PURE à Nimes (30)
 - TREYVE PAYSAGE SA à Charmeil (03)

et leurs sous-traitants...